

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie l'Etoile Filante Ltd.	Numéro de permis 2003613	Date d'inspection Le 16 juin 2022	
Nom de l'établissement Garderie l'Étoile Filante		Numéro de téléphone (506) 525-2909	
Adresse 4630 rue Principale Saint-Antoine NB E4V 1R5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Erika Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	17 juin 2022	16 juin 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			

original signé par
Erika Hickey

16 juin 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date